

<b>Compte-rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 10 Juillet 2020</b>
---

Présents : M. James CHERON, Maire, M. Stéphane DERVILLEZ, Mme Majdouline EL ABIDI, M. Gilles ASFAUX, Mme Marie-José CHOISY, M. Sofiane REGUIG, Mme Béatrice TURNEY CORNEILLAN, M. Philippe STUTZ, Mme Mélanie MAIROT, M. Guy SETBON, Mme Yasmina IVAKHOFF, M. Ertan BELEK, Adjoints au Maire, Mme Esen ADANUR, Mme Paula CAMACHO, M. Duke DOURET, M. Christophe ESPARRAGA, Mme Samia GAGÉ, Mme Evelyne HENRIOT, Mme Linda LACHEMI, M. Maxime LEMOINE, M. Jean De Dieu MALONGA, M. Haris MEBARKI, Mme Kaoutar MEUNIER, M. Giovanni MONIER, Mme Audrey SAINTE-ROSE, Mme Soraya SONI MAZOUZI, M. Jean-Marie ALBOUY, M. Lahcen CHKIF, Mme Rosa DA FONSECA, M. Hervé DEYDIER, M. Yves JÉGO, M. Sébastien LOMBARD, Mme Andrée ZAIDI, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. Cheikh FELLAH représenté par M. CHERON, Mme Marianne MOIGNARD représentée par M. Yves JÉGO.

Secrétaire de séance : Mme Linda LACHEMI

φφφφφφφφφφφφφφ

Monsieur le Maire procède à l'appel des Conseillers et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte à 18 h 00 au Centre Omnisports Jean Allasseur.

Ensuite, Monsieur le Maire fait part de divers remerciements, et de la signature de plusieurs contrats dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée.

PUIS, LE CONSEIL AINSI CONSTITUÉ : décide à l'UNANIMITÉ de procéder à une élection à main levée pour toutes les délibérations devant faire l'objet d'une élection à bulletin secret.

Le Conseil Municipal a décidé de valider le principe du huis clos pour la délibération « Octroi de la protection fonctionnelle à un élu », qui sera examinée en fin de séance.

**Décide à l'unanimité**

- De créer 4 commissions municipales

**Décide à l'unanimité**

- DE DONNER délégation au Maire pour la durée de son mandat dans les domaines mentionnés aux articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT.
- D'autoriser Monsieur le Maire à subdéléguer, en tant que de besoin cette délégation au premier Adjoint.

**Décide à l'unanimité**

- De déléguer au Maire la capacité de prendre certaines décisions relatives à la gestion de la Dette.

**Décide à l'unanimité**

- De nommer les représentants du Conseil Municipal au Comité du Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs du Canton de Montereau (S.I.T.C.O.M.E) .../...

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner les représentants du Conseil Municipal pour siéger au Comité Technique

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner les représentants du Conseil Municipal pour siéger au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner les représentants du Conseil Municipal pour siéger à la commission d'Aide au Ravalement

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner les représentants du Conseil Municipal pour siéger à la commission de sécurité

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner les représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein du groupe de travail du Plan Local d'Urbanisme

### **PROCEDE**

- A l'élection, à l'unanimité des votants, des représentants du Conseil Municipal pour la Commission d'Appels d'Offres (CAO)

### **PROCEDE**

- A l'élection, à l'unanimité des votants, des représentants du Conseil Municipal pour le Jury de Concours

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner les représentants de la Ville au groupement d'intérêt public MAXIMILIEN

### **PROCEDE**

- A l'élection, à l'unanimité des votants, des représentants du Conseil Municipal pour la commission de délégation de Service Public

### **PROCEDE**

- A l'élection, à l'unanimité des votants, des membres de la commission d'avis sur les propositions reçues dans le cadre de la mise en place d'une concession d'aménagement transférant un risque économique

### **PROCEDE**

- A l'élection, à l'unanimité des votants, des membres de la commission consultative des services publics locaux

.../...

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner des représentants du Conseil Municipal pour siéger à la Caisse des Ecoles

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner Mme Soraya SONI MAZOUZI en qualité de représentante du conseil municipal référente pour l'école privée du Sacré Cœur

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner des représentants du Conseil Municipal pour le Conseil d'Administration des Collèges et Lycées implantés sur la commune

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la SEM SUD DEVELOPPEMENT
- De préciser que le montant maximum de cette indemnité ne dépassera pas le montant d'une indemnité d'adjoint au Maire

### **PROCEDE**

- A l'élection, à l'unanimité des votants, des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner des représentants du Conseil Municipal auprès du Comité d'Entraide aux Familles

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner des représentants du Conseil Municipal auprès de l'Amicale du Personnel Communal

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner des représentants du Conseil Municipal au sein du Comité de Jumelage

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner des représentants du Conseil Municipal au sein du Comité de gestion A.P.A.J.H Institut Médico-Educatif

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner un représentant du Conseil Municipal au sein du Conseil de Surveillance de la Croix Rouge

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner des représentants du Conseil Municipal auprès de l'Agence du Bel Age
- De désigner douze personnalités qualifiées auprès de l'Agence du Bel Age .../...

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil de la Vie Sociale du Foyer logement

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner des représentants du Conseil Municipal au sein de la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner des représentants du Conseil Municipal pour siéger à la commission de suivi de site de la Région de Montereau

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner des représentants du Conseil Municipal au sein du Fonds de dotation, de la Brie et du Gâtinais

### **Décide à l'unanimité**

- D'approuver la désignation de M. James CHÉRON en tant que personne physique pour représenter la ville au sein de l'association « La Seine en Partage et ses Affluents », et ainsi, l'autoriser à signer l'acte d'adhésion annuelle à ladite, au nom de la Ville de Montereau.

### **Décide à l'unanimité**

- De désigner des élus pour siéger dans le jury du dispositif des maisons et balcons fleuris

### **Décide à l'unanimité**

- De fixer les indemnités des élus dans le cadre de l'organisation de la vie municipale

### **Prend Acte**

- Du Rapport d'Orientations Budgétaires 2020

### **Approuve à l'unanimité**

- Le Compte Administratif 2019 - Ville de Montereau
- Le Compte Administratif 2019 - Activités économiques assujetties à la T.V.A
- Le Compte Administratif 2019 - Résidence Belle Feuille
- Le Compte Administratif 2019 - Centre Municipal de Santé
- Le Compte Administratif 2019 - Activités Artistiques

### **Approuve à l'unanimité**

- Le Compte de gestion 2019 du budget principal Ville de Montereau
- Le Compte de gestion 2019 des Activités Economiques assujetties à la T.V.A
- Le Compte de gestion 2019 de la Résidence Belle Feuille
- Le Compte de gestion 2019 du Centre Municipal de Santé
- Le Compte de gestion 2019 des Activités Artistiques

### **Décide à l'unanimité**

- D'affecter l'excédent de fonctionnement 2019 - Ville de Montereau
- D'affecter l'excédent d'exploitation 2019 - Activités Economiques Assujetties à la T.V.A
- D'affecter l'excédent d'exploitation 2019 - Résidence Belle Feuille
- D'affecter l'excédent de fonctionnement 2019 – Centre Municipal de Santé
- D'affecter des résultats 2019 – Budget annexe Activités Artistiques

### **PREND ACTE**

- De l'utilisation du Fonds de Solidarité 2019 de la Région Ile-de-France
- De l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale 2019

### **Décide par 27 voix Pour et 8 abstentions**

- D'adopter le Budget Primitif 2020 – Ville de Montereau
- D'adopter le Budget Primitif 2020 – Activités économiques assujetties à la T.V.A
- D'adopter le Budget Primitif 2020 – Résidence Belle Feuille
- D'adopter le Budget Primitif 2020 – Centre Municipal de Santé

### **Décide à l'unanimité**

- D'appliquer un abattement de 100 % de la Taxe locale sur la publicité extérieure au titre de l'année 2020

### **Décide à l'unanimité**

- De dresser la liste des contribuables à présenter en vue de la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

### **Décide à l'unanimité**

- De reconduire à compter du jour de la rentrée scolaire de septembre 2020 les tarifs 2019/2020

### **Décide à l'unanimité**

- D'approuver l'additif des tarifs du Pôle Médical Municipal de Montereau

### **Décide à l'unanimité**

- D'approuver la modification du tableau des effectifs du Personnel Communal

### **Décide à l'unanimité**

- D'approuver la création d'un poste de collaborateur de cabinet

### **Décide à l'unanimité**

- D'approuver les modalités d'attribution de la prime exceptionnelle dans le cadre de l'épidémie de covid-19

.../...

### **Décide à l'unanimité**

➤ D'approuver les précisions apportées au régime des astreintes et des permanences appliqué dans la collectivité

### **Décide à l'unanimité**

➤ D'abroger les délibérations ou les articles des délibérations, ci-après :

- la délibération en date du 4 décembre 2001 portant création d'un poste de directeur général adjoint des services chargé de la sécurité en emploi fonctionnel,
- le premier article de la délibération en date du 24 mai 2004 portant création d'un poste de directeur général de services contractuel en emploi fonctionnel,
- la délibération en date du 20 décembre 2005 portant création d'un poste d'ingénieur principal pour le directeur des services techniques,
- la délibération en date du 29 avril 2011 permettant l'établissement d'un contrat à durée indéterminée pour le directeur des services techniques en emploi fonctionnel,
- le premier article de la délibération en date du 7 novembre 2011 permettant l'établissement d'un contrat à durée indéterminée pour le directeur général adjoint chargé de la sécurité en emploi fonctionnel,

➤ D'adopter la transformation du poste de secrétaire général en emploi fonctionnel en un poste de directeur général des services en emploi fonctionnel

### **Décide à l'unanimité**

➤ D'attribuer exceptionnellement des bons vêtements 2021 au personnel communal au mois de septembre 2020

### **Décide à l'unanimité**

➤ De fixer les frais de scolarité pour l'année 2019-2020

### **Décide à l'unanimité**

➤ D'adopter les modifications apportées aux règlements de fonctionnement des multi-accueil municipaux

### **Décide à l'unanimité**

➤ D'apporter un soutien financier exceptionnel aux 2 Maisons d'Assistantes Maternelles

### **Décide à l'unanimité**

➤ D'autoriser Monsieur le Maire à acter la prolongation de l'adhésion de la Ville au Centre Régional Hubertine Auclert et à verser la cotisation annuelle de 750 € qui y est attachée

### **Décide à l'unanimité**

➤ De valider le projet « C'est mon Patrimoine » et accepter la subvention provenant de la DRAC à hauteur de 5000 €

.../...

### **Décide à l'unanimité**

- De valider et appliquer le nouveau règlement du concours des maisons et balcons fleuris de Montereau

### **Décide à l'unanimité**

- D'autoriser Monsieur le Maire à créer un fonds de soutien doté de 50 000 € à destination du commerce local

### **Décide à l'unanimité**

- D'exonérer du paiement de la redevance d'occupation du domaine public, l'ensemble des professionnels qui exercent une activité commerciale sur le domaine public (cafés, bars, restaurants, food-trucks et les commerçants ambulants) pour l'année 2020.

### **Décide à l'unanimité**

- D'adopter le montant des 9 lots du concours photo « A vos masques »

### **Décide à l'unanimité**

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention concernant la Cartographie Interactive des Locaux Commerciaux (CILA)

### **Décide à l'unanimité**

- De valider le montant de l'opération « Ciné et Vacances Pour Tous », pour les habitants de Montereau :
- De valider le règlement d'inscription « Cinéma et Vacances Pour Tous »
- D'autoriser la facturation de 31 € à toute personne n'ayant pas annulé son inscription sans motif conformément au règlement.

### **Décide à l'unanimité**

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat tarifaire pour l'accès à la piscine avec la ville de LA TOMBE

### **Décide à l'unanimité**

- De verser à l'Association France Nature Environnement Seine-et-Marne une subvention exceptionnelle de 1500 €

### **Décide à l'unanimité**

- De valider la programmation 2020 comme proposé lors de la séance du conseil dans le cadre de l'appel à projet Dotation Politique de la Ville

### **Décide à l'unanimité**

- D'approuver l'adhésion au RITLES (Réseau International des Tiers Lieux d'Enseignement Supérieur)

.../...

### **Décide à l'unanimité**

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son délégataire, à solliciter une subvention auprès de l'ADEME pour financer l'élaboration du schéma directeur du chauffage urbain

### **Décide à l'unanimité**

- **De valider** le projet « Etude urbaine de définition de la stratégie de développement du programme action Cœur de Ville » inscrit dans la convention-cadre Action Cœur de Ville
- **De solliciter** l'attribution auprès des services de l'Etat de la subvention DSIL 2020 « Cœur de Ville » pour l'action citée.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à la demande de subvention DSIL 2020.

### **Décide à l'unanimité**

- De valider le projet « intégration de céramique architecturale décorative sur les ponts du confluent » inscrit dans la convention-cadre Action Cœur de Ville
- De solliciter l'attribution auprès des services de l'Etat de la subvention DSIL 2020 « Cœur de Ville » pour l'action citée ci-dessus

### **Décide à l'unanimité**

- De valider le projet « remplacement de la vitrine commerciale 22/24 J. Jaurès » inscrit dans la convention-cadre Action Cœur de Ville
- De solliciter l'attribution auprès des services de l'Etat de la subvention DSIL 2020 « Cœur de Ville » pour l'action citée ci-dessus

### **Décide à l'unanimité**

- De valider le projet « réalisation du parvis de la Collégiale Notre Dame et Saint Loup » inscrit dans la convention-cadre Action Cœur de Ville
- De solliciter l'attribution auprès des services de l'Etat de la subvention DSIL 2020 « Cœur de Ville » pour l'action citée ci-dessus

### **Décide à l'unanimité**

- D'autoriser Monsieur le Maire à lancer une procédure de marché public relative à la maîtrise d'œuvre pour la conception de l'extension et la rénovation de l'école maternelle des Ormeaux

### **Décide à l'unanimité**

- D'autoriser Monsieur le Maire à lancer une procédure de marché public relative à la location longue durée de véhicules pour le parc automobile de la ville - renouvellement 2020-2021

### **Décide à l'unanimité**

- D'approuver les modifications apportées à la Charte intérieure des marchés publics

.../...



### **Décide à l'unanimité**

- D'autoriser la cession au profit de Monsieur et Madame Beyan KURTLUCAN ou d'une SCI à substituer, de la parcelle cadastrale AZ 351, au prix de 8 000 €, majoré des frais de notaire et le cas échéant, des frais de géomètre et de diagnostics immobiliers liés à cette cession.

### **Décide à l'unanimité**

- D'autoriser dans le cadre de la cession complémentaire au profit de Monsieur BEN RAHOU/SCI YANA (parcelle AH 477p) angle avenue Molière/boulevard Diderot le report des modalités de paiement

### **Décide à l'unanimité**

- D'annuler la Délibération n° D\_89\_2019 du 24 juin 2019 autorisant la cession de la parcelle AD 391 à Monsieur TURUT.
- D'autoriser la cession de la parcelle AD 391 située 6 rue Roberte Boucher (Parc d'Entreprises des Ormeaux) à l'Association Avenir et Réussite au prix de 15,24 € HT le m<sup>2</sup> foncier, sur la base de l'avis délivré par le service des Domaines.

### **Décide à l'unanimité**

- De poursuivre l'Opération Façades telle que présentée lors de la séance du conseil.
- D'étendre le périmètre B à la place Pierre Sémard (n°1 à 9) et à l'avenue du Général Leclerc.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son délégataire à signer tous actes et documents aux effets ci-dessus.

### **Décide à l'unanimité**

- **D'APPROUVER** la motion d'Île-de-France Mobilités votée lors de son conseil d'administration du 10 juin dernier
- **D'APPELER** le gouvernement à mettre en œuvre dès à présent un plan d'urgence de compensation des pertes de recettes pour les organismes de transports publics, dont 2,6 milliards d'euros pour Ile-de-France Mobilité, et un mécanisme de compensation pour l'année 2021 en fonction de l'évolution de la situation économique.

### **Décide par 25 voix Pour et 7 abstentions**

- D'accorder la protection fonctionnelle à un élu du Conseil Municipal

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 50**

Le Maire,



**James CHERON**